



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2018 à 19 H 00

Présents :

M. Patrick MICHAULT, Mme Véronique AVRILLIER, Marc ASSET, Mme Sylviane LEGER, Mme Nelly MICHAULT, M. Clovis AVRIT, M. Gérard CARREAU, M. David VALLON.

Absent(s) excuse (s):

Absent (s) : Mme Alexandra MARTIN CORREIA, Mme Aurélie OBIN, Mme Laurence PILLET, M. Sébastien BLANC, M. Julien FILLION-NICOLLET.

Pouvoir de vote : NEANT

Secrétaire de séance : Mme Nelly MICHAULT.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 04 octobre 2018 est approuvé.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il est demandé de rajouter 3 points :

- Emprunt à contracter auprès du Crédit Mutuel
- Achat véhicule d'occasion à Tours en Savoie (500€) pour pièces détachées
- Devis réparation frigidaire

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à rajouter les 3 points cités ci-dessus.

Vote pour : 8

Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence : NEANT

Décision	Tiers	Objet	Montant

Pour information, paiement de diverses factures :

AED	Produits entretien	59.44
BOURRELIER	Fournitures scolaires Rognaix	69.00
SEDRAP	Fournitures ESSERTS-BLAY	28.05
PHARMACIE DU PARC	Pharmacie école	4.40
POINT P	Fournitures chariots école	349.92
POINT P	Mortier	15.07
ONF	Travaux route de Charvan	4 067.60
ONF	Entretien forêt	5 180.18
AUTOVISION	Contrôle pollution	35.00
SIP ALBERTVILLE	Taxe foncière 2018 Pré du Curé	20.00
VAL ELEC	Mise aux normes électriques église	3 481.00
MANUTAN	Meuble école	645.06

LA PAPETERIE	Papier secrétariat mairie	60.24
BIBLIOBOOSTNET	Fournitures EBLAY	12.00
LA PAPETERIE	Papier école RPI	402.00
BML BETON	Béton Monument aux Morts	134.56
SAMSE	Peinture Monument et hublot école	136.73
REX ROTARY	Dépassement copies	188.34
PERRIER SEBASTIEN	Fauchage voiries	2 338.56
AD	Entretien 4x4	100.11
SUPER U	Produit antipollution 4X4	9.30
PASSION MOTOCULTURE	Entretien débroussailleuse	67.40
LACHENAL	Entretien broyeur	1.32
COLLOMBIER Sébastien	Entretien chaudière église	300.00
SRCI	Abonnement XBOX dématérialisation Préfecture	150.00
JOCATOP	Fournitures école STPAUL	163.00
LACOSTE	Tableau école STPAUL	89.91
LACOSTE	Fournitures école STPAUL	82.72
LACOSTE	Fournitures école STPAUL	678.27
BERTHET	Clés salle polyvalente	30.46
CCAS LA BATHIE	Portage repas 09/2018	320.00
SPAD	Aide domicile 09/2018	187.45
VRD	Barrières salle po et parking chef-lieu	4 066.80
API RESTAURATION	Repas cantine 09/2018	1 598.51
PMS	Multimètre	39.66
LACOSTE	Fournitures Esserts-Blay	61.21
SVI 73	Entretien unimog	262.70
SDIS 73	Contribution 4 ^{ème} trim.	4 556.35
VAL ELEC	Blocs secours église	399.80
PRADIER	Granulés bois	1 100.00
KILOUTOU	Location mini pelle	986.42
ALPES CONTROLES	Vérification installation électriques bâtiments	792.00
ONF	Lamier Charvan Savoye Plan Sirmin	18 228.86
STATION U	Gaz oil	80.09
PROFIL	Fournitures administratives secrétariat	177.00
LATHANOR SEME	Fournitures école Rognaix	120.90
ATHOME	Peinture bandes de rive école	616.00
GONTHIER HORTICULTURE	Fleurissement automne	177.52
SAMSE	Manchons raccords vis	74.10
LOCAM SA	Location 2018 illuminations	5 261.52
LOYET	Transports écoles	422.00
CCAS LA BATHIE	Portage repas oct 2018	368.00
MESUR ALPES	Honoraires régularisation route du Cudray (partiel)	1 980.00
VIAL ET ROSSI	Régularisation chemin du Parc d'en Haut (acte RUFFIER)	480.00

ORDRE DU JOUR :

1. Emprunt auprès du Crédit Mutuel

La réalisation de la salle d'archives (ancien local pompiers) ainsi que les travaux d'accessibilité PMR et rénovation énergétique de la salle polyvalente vont être exécutés fin 2018, début 2019.

Pour couvrir ces dépenses, afin de conserver de la trésorerie suffisante pour les années à venir, le Crédit Mutuel nous a proposé la possibilité de réaliser un emprunt d'un montant 320 000 €. Parmi les différents tableaux d'amortissement, le plus avantageux pour nous, aux conditions suivantes : Durée 15 ans, remboursements trimestriels, taux fixe : 1,28 %, capital constant, frais de dossier 0,10 %.

Il s'agit de valider cette proposition.

Vote pour : 8

2. Achat à la commune de Tours en Savoie d'un véhicule Mitsubishi L200 pour pièces détachées

La commune de Tours en Savoie vend son véhicule 4x4 Mitsubishi L200 pour pièces détachées. Ce véhicule peut intéresser notre commune dans le sens où nous avons le même véhicule. Il permettrait dans un premier temps de changer la porte arrière et d'utiliser d'autres pièces selon les besoins.

La commune de Tours en Savoie est d'accord pour vendre à Saint Paul le véhicule pour 500€.

Il s'agit de valider cette proposition et d'autoriser le maire à signer tous les documents (certificat de vente)

Vote pour : 8

2. Devis réparation réfrigérateur :

Monsieur MICHAULT expose le sujet sort de la salle du conseil et ne participe pas au débat ni au vote

Le Club du Nant Bayet avait demandé un congélateur pour la cuisine de la salle des fêtes.

M. MICHAULT a apporté chez BORREL ELECTROMENAGER un frigidaire/congélateur lui appartenant pour réparation des sondes mais ne souhaite pas le conserver. Il propose de le donner à la mairie après réparation. Un devis a été établi pour la réparation et la livraison à la salle polyvalente pour 146.00€ TTC qui serait payé par la commune.

Il s'agit d'accepter le principe et le devis

Vote pour : 7

4. Attribution des subventions aux associations 2018

Sachant qu'il a été prévu au BP 2018, la somme de 2 000 € à l'article 6574

	2017	2018
Aînés Ruraux du Nant Bayet	450.00	600.00
Anciens Combattants de Saint Paul	150.00	150.00
Jeunes Sapeurs-pompiers	250.00	250.00
Vie libre, la soif d'en sortir	150.00	150.00
Les Amis du Patrimoine	300.00	Activités suspendues, ne souhaite plus de subvention
ALJAC ex ARRAC	400.00	400.00

Monsieur AVRIT quitte la salle et ne participe pas au vote car directement concerné en tant que président du Club.

Vote pour : 7

5. Renouvellement de la convention triennale 2019-2021 avec SPAD

SPAD, Service Présence A Domicile, s'attache à répondre aux besoins des personnes âgées ou handicapées. Elle intervient à domicile sur la commune depuis de nombreuses années.

La convention arrive à son terme et il est proposé son renouvellement pour 3 ans.

La commune participe financièrement au service. Cette participation est établie sur la base du nombre d'heures réalisées auprès des personnes de la commune bénéficiant d'une prise en charge du Conseil Général ou autres, soit 2,30€ TTC de l'heure x heures effectuées et reste inchangée durant la durée de la convention.

Il s'agit d'autoriser le renouvellement et la signature du document.

Vote pour : 8

Le SPAD organise une exposition le 3/12/2018 à la salle de Mestre

6. Décision modificative du Budget principal

Pour pouvoir mandater ou re mandater :

- les travaux supplémentaires d'Eiffage au Replein (4 600€ + 1 320€) et le dernier devis validé : besoin complémentaire : 12 100€
- nos participations 2017 et 2018 pour la maison médicale (mandatée en fonctionnement au lieu de l'investissement) pour 6 000€
- les derniers salaires et charges (4 100€)

7. EXPLOITATION	280 909.43		
<u>Dépenses</u>			
012 – Charges de personnel	275 950.00	+4 100.00	280 050.00
022 – Dépenses imprévues	4 959.43	-4 100.00	859.43
Equilibre de la section		0.00	280 909.43

INVESTISSEMENT	134 900.00		
<u>Dépenses</u>			
21-21534 op 75 Armoires EP	42 000.00	- 12 100.00	29 900.00
21-2151 op 62 MBC	63 000.00	+ 12 100.00	75 100.00
2041512 SUB maison médicale	0.00	+ 6 000.00	6 000.00
21-21534 op 75 Armoires EP	29 900.00	- 6 000.00	23 900.00
Equilibre de la section		0.00	134 900.00

Vote pour : 8

Pour information :

⇒ URBANISME (Mme AVRILLIER Véronique)

Demande de Permis de Construire déposées :

- Mme LANÇON Emilie. La Vernaz. Réhabilitation et extension de la maison.
- Fondation d'Auteuil. Beauséjour. (Modification /Permis). Suppression de la rampe extérieure + WC PMR au DRC du bâtiment D + passerelle béton.

Permis de Construire refusés :

- Mme LANÇON Emilie. La Vernaz, (impacté par le PIZ)
- M. SCHIAVONE Nicolas et Mme Manon D'ARGENT, Construction d'une habitation au lieu-dit « Le Château », (refus par rapport à l'accès du garage).

Déclarations Préalables déposées :

- M. LERMOYER Dominique. Le Parc d'en Bas. Création d'une fenêtre dans un débarras existant sans vis-à-vis.
- M. AVRILLIER Frédéric. Changement de volets bois par des volets roulants blancs.
- M. ROSSETTO Daniel. Venthon. Rénovation d'une annexe abris bois située au Plan du Four.

Demande Préalables accordées :

- Mme TEN HOVEN Sylvie. Saint Paul Sur Isère. Remise en vernis des 4 faces du chalet couleur lasure chêne doré.
- M. DEVRIER Robin. Le Parc d'en Haut. Avancée de toit de 5 m² pour la création d'un sas d'entrée avec 4 poteaux et un toit en bac acier posé sur une terrasse existante.
- M. NOYEAU Clément. Saint Paul Sur Isère. Changement de 2 fenêtres en PVC couleur chêne doré.

⇒ Déclaration d'Intention d'Aliéner :

- Vente Consorts PERQUIN : B 2245-2246-1128 : pas de préemption

SAFER :

Vente COURTET / DURET-CANTIOULET : Cote Mezin : A1476-1477-1494, le Revers : A 885, Les Inverses : A 377

ONF - FORET

- **Exploitation Coforêt Champ-Bozon**

Les travaux de remise en état demandés par Mme AVRILLIER Véronique (piste, renvois d'eau, chemin, nettoyage de la route) ont été pratiquement tous réalisés. Il reste la fermeture de la piste privée.

- **Travaux aux Saudiers**

Les bordiers qui ont été demandés ont été réalisés.

- **Travaux de la place à Pré Bavon :**

Ces travaux n'ont pas été effectués. Un courrier sera envoyé à l'entreprise, Scieries réunies de Savoie, afin qu'elle les entreprenne.

- **Parcelle 24**

Mme AVRILLIER Véronique a fait le tour de la parcelle 24 avec l'agent ONF M. TRAMIER avant la réception finale. Elle demande la réouverture du chemin communal menant à la Gittaz.

Pour information

⇒ Concert le 23 novembre 2018 à 20h00 à l'église

⇒ Procession le 6/12 des jeunes du Collège à l'église

⇒ Repas des Aînés le 09/12/2018

⇒ Lecture du courrier de réponse à Martine BERTHET sur la nouvelle instruction de l'ONF

⇒ Point sur la Maison médicale. La prise de compétences du SIBTAS par Arlysère sera effective au 1er janvier 2019. Arlysère, dès aujourd'hui, prend le relais pour la réalisation de la maison médicale.

⇒ ONF – vente de bois du 05/10/2018 ⇒ pas de lot vendu

⇒ Courrier de la Région à propos de l'ouverture à la concurrence des concessions des centrales hydroélectriques
→ point délibéré au prochain Conseil Municipal

⇒ Le RPQS eau 2017 est consultable au secrétariat et en ligne sur le site : www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'observatoire ». Il est demandé à M. Clovis AVRIT de mettre le lien sur le site de la commune.

Dates de la prochaine réunion du conseil : le 13 décembre 2018 à 19h00.

Tour de table du Conseil Municipal

Mme Véronique AVRILLIER demande à M. Le maire de se rapprocher d'Arlysère afin de savoir si le terrain où est actuellement implantée la station d'épuration de Saint Paul Sur Isère appartient au SI des Vernay ou à la commune.

Hors réunion : Monsieur le maire a fait vérifier sur le cadastre la propriété de la station. Celle-ci est au nom du SI des Vernays donc de fait la station revient à Arlysère. M. le Maire est en attente de la confirmation d'Arlysère auprès de laquelle il en a fait la demande.

Mme AVRILLIER demande à Mme MATHERET Simone d'élaguer ses troènes car trop hauts. Le travail sera réalisé au début du printemps.

M. MICHAULT Patrick :

Problème de stationnement dans une ruelle au Villard. Monsieur le maire va envoyer un courrier de convocation aux personnes concernées afin de résoudre ce problème.

La commune a été convoquée par le cabinet de géomètre Mesur'Alpes car riveraine et donc concernée par le bornage de la propriété ASSET au Villard (le chemin communal du Vaz passant le long de la propriété de ce dernier).

Après bornage, il apparaît que le chemin du Vaz se retrouve sur la propriété de M. Marc ASSET. Après ce constat, M. ASSET a décidé de rétrocéder une bande de 2,5 m de son terrain à la commune afin de conserver le départ du chemin. D'autre-part, le poteau d'incendie sera sorti du terrain privé. La commune prendra à sa charge l'acte administratif d'une valeur environ de 500,00 €.

Le Conseil Municipal remercie M. ASSET pour l'intelligence qu'il a eu de rétrocéder le terrain afin que le chemin continue d'être accessible.

PLU :

Pas de réunion prévue en décembre

Parole aux personnes qui assistent au Conseil Municipal.

M. MATHERET Roland : demande si une réunion publique pour le PLU va avoir lieu en décembre.

M. Le maire répond qu'il n'y a pas de réunion prévue.

Fin de la séance à : 21 :30

Secrétaire de séance
Mme MICHAULT Nelly